



30 Juin, fermeture d'Orange Sports SA

Carton Rouge en CCUES(*) pour la Direction de la NAC, voire interdiction de matches !!!

(*) Equivalent du Comité Central d'Entreprise

25 mai 2012

Jeudi 24 mai, **Christine MAGNE** (DRH de la NAC) et **Serge LA-ROYE** (Directeur de la Lob Contenus) sont venus présenter devant la DRG Groupe et tous les élus du CCUES le dossier **Cessation d'Activités d'OrangeSport**.

Suite à l'intervention (cf. plus bas) de vos représentants CFE-CGC/UNSA au CCUES, il a été rappelé à la Direction de la NAC, **par sa propre hiérarchie**, en substance, que les méthodes de « cow-boy » à la TF1 n'avaient pas cours au sein de notre Groupe.

Bruno METTLING, il y a quelques semaines avait d'ailleurs fait un rappel à l'ordre à l'ensemble des managers du Groupe par mail

En pleine séance du CCUES, il a été rappelé à la Direction de la NAC **par la DRH Groupe elle même ! :**

- Que s'il y avait des accords il fallait les respecter !
- Que si les élus posaient des questions il fallait y répondre !!
- Que si les Organisations Syndicales demandaient des Rendez-vous il fallait les recevoir !!!

Bref, que le 1^{er} stade de respect des salariés au sein d'une entreprise était celui de respecter ses représentants

Premier carton JAUNE, donné par la DRH Groupe

L'ensemble des élus ont ensuite voté, à l'**UNANIMITE**, la résolution ci-dessous :

Sur la forme, les élus du CCUES rappellent à la direction les prérogatives des comités d'entreprise et d'établissement. Les consultations sur les dossiers de réorganisation et de cessation d'activité doivent se réaliser préalablement à la prise de décision. A ce titre l'attitude de la direction sur ce point est loin d'être exemplaire ;

Sur le fond et l'aspect social du dossier, les élus demandent :

- *Le respect de l'accord sur les principes fondamentaux : perspectives – emploi et compétences – développement professionnel – formation – mobilité » signé le 5 mars 2010 et de l'accord GPEC*
- *A ce titre nous demandons un délai supplémentaire pour que les salariés puissent se positionner en toute sérénité. le calendrier annoncé doit être revu.*
- *Enfin, les élus demandent à la direction de répondre aux demandes d'ouverture de négociation faites par les organisations syndicales en vue d'un accord qui définit le processus de redéploiement des salariés d'Orange Sport comme cela avait été le cas pour Alapage.*

Deuxième carton JAUNE, donné par les élus du CCUES

■ Après ce grand moment de solitude, le temps de la honte

Depuis le début de ce dossier, les propositions de postes faites aux salariés d'OrangeSport au sein de CANAL+ ont **toujours** été présentées comme des postes étant soit **réservés** soit **proposés en priorité** aux salariés en provenance d'Orange.

Vos élus CFE-CGC/UNSA se sont donc empressés de prendre contact avec leurs correspondants chez Canal, pour finir par apprendre hier soir qu'il n'en était rien !

Ceci a même été confirmé par la DRH de Canal+ qui a déclaré hier lors de leur CE :

« Aucun poste n'est réservé pour les salariés OS. Ils n'auront pas plus de droits par rapport aux autres candidats. »

Nous dénonçons avec la plus grande détermination ce type de comportement qui pour nous relève de

l'expulsion immédiate avec interdiction de matches !

■ Intervention des élus CFE-CGC/UNSA

*Les élus CFE-CGC/UNSA vous remercient de cette présentation et tiennent à vous féliciter pour la maîtrise dont vous avez su faire preuve dans l'art de la **manipulation du dialogue social** depuis le début de ce dossier.*

En effet, depuis le début de cette affaire, nous assistons à un véritable déni des différentes représentations de salariées concernées.

*Malgré les demandes répétées et formalisées de l'ensemble des organisations syndicales représentatives du périmètre Contenus et UES Filiales, **vous n'avez jamais souhaité ouvrir une quelconque négociation** sur le volet social de ce dossier.*

*Négociations d'ailleurs, que vous **impose le code du travail** lors d'une cessation d'activités avec suppression de postes, ou comme vous y êtes engagés par l'**accord de Mars 2010** lors de mobilités à l'initiative de l'entreprise.*

*Les élus du CE Contenus, lors des séances du 8 Mars, du 4 ou du 10 Mai vous ont de plus systématiquement demandé, **par vote à l'unanimité**, d'ouvrir ces négociations, autour par exemple d'un accord de méthode de type de celui signé dans le cadre de la cession d'Alapage.*

Ces demandes répétées d'ouverture de négociations n'ont visiblement toujours pas été entendue, alors que **Monsieur Jean Paul Cottet lui-même**, président la séance du 10 mai du CE Contenu, s'est étonné de l'absence d'un tel accord et vous a même demandé : (je cite, c'est en page 63 du PV) « **de fixer un calendrier de négociations de cet accord.** »

A contrario, vous ne donnez que peu de réponses sur les questions des élus de CE Contenus ou celles des élus du CHSCT Contenus sur leur périmètre respectif et vous transformez les réunions de CE et de CHSCT en séance de négociations.

Dit autrement, ces instances sont toujours en manque d'information nécessaire, mais elles constatent des engagements unilatéraux que vous déclarez vouloir prendre au nom de l'employeur sans pour autant accepter, de les formaliser et de clarifier les points comme :

- **Le mapping précis des salariés** directement impactés (ce qui est le cas) mais également des salariés dont l'activité est **indirectement concernée** par la cessation des chaînes d'OrangeSports SA (ce qui n'a pas été fait)
- Et surtout, le **statut des postes à l'externe** dont nous n'arrivons toujours pas à savoir s'ils sont « **proposés** » ou « **réservés** » (NDRL : Maintenant nous savons ! cf. plus haut)

La CFE-CGC/UNSA, vous demande donc, **de bien vouloir vous asseoir autour d'une table** pour apporter les éclairages nécessaires à la dizaine de pages de questions qui vous ont été transmises par chaque instance du personnel.

La CFE-CGC/UNSA, vous demande encore, de bien vouloir consulter les différentes instances sur la base de documents **ayant bénéficié au préalable d'une véritable négociation**, auprès des organisations syndicales, négocia-

tion dont le premier stade est pour rappel, une pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées

La CFE-CGC/UNSA, vous demande également, de bien vouloir **trouver des solutions aux points de négociations** qui vous ont déjà été remonté par les différentes OS du périmètre concerné.

La CFE-CGC/UNSA, vous demande enfin, de bien vouloir **formaliser ces solutions** dans le cadre d'un accord concerté sur le volet social de la cessation d'activités d'OrangeSports SA

Et pour finir, la CFE-CGC/UNSA, vous demande surtout, de bien vouloir **respecter** sur ce projet de cessation d'activité comme sur tous les autres, **les prérogatives de chacune des parties prenantes du dialogue social.**

Pour vos élus CFE-CGC/UNSA la partie n'est donc pas terminée

N'hésitez pas à revenir vers eux avant toute décision de mobilité !

Prochains rendez-vous :

- Mardi 29 à 13h00 : Réunion d'information entre tous les élus et tous les salariés (7101 aux Oliviers), venez nombreux
- Mercredi 30 : CE de l'UES filiale
- Jeudi 31 mai : CE Contenus

La CFE-CGC/UNSA revendique

- ➔ L'extension de l'accompagnement financier pour les mobilités externes hors Canal+ et Sporever (surtout depuis les derniers rebondissements s'agissant des postes proposés en externe)
- ➔ La garantie d'un droit au retour dans le Groupe pendant 5 ans pour les mobilités externes (comme c'est le cas pour les PPA ou essaimage)
- ➔ La prise en compte de l'ancienneté dans le calcul de l'accompagnement financier envisagé
- ➔ L'éligibilité au PPA ou au dispositif essaimage sans condition d'ancienneté pour ceux qui souhaitent en bénéficier
- ➔ La mise en place d'une option de droit à l'erreur après acceptation d'un poste en interne
- ➔ La possibilité de postuler sur des postes internes de classification supérieure à celle du salarié

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA

Philippe VIDAL – 06 08 806 206
Sylviane HEDAYATI – 06 73 86 56 68
Fanny MEDINA – 06 82 79 04 21

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

- nos lettres : ● Comprendre & Agir
● Épargne & actionnariat salariés
- pour vous abonner : info@cfecgc-uns-ft-orange.org
- nos blogs : ● www.telecoms-media-pouvoir.net
● www.adeas-ftgroup.org

 <http://www.facebook.com/cfecgc.unsa.ft.orange>
 <http://twitter.com/#/CFECGCUNSAFTOT>